



Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2024

Convocation du 8 octobre 2024
Liste des délibérations affichée et publiée
sur internet le 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le huit octobre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

PRESENTS : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Yann LE GUEDARD, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, David ROUALEN, Paul PERSONNIC, Pierre MONFLIER, Christophe TRONET, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

ABSENTS : Viviane BOULIN (donne pouvoir à Mari COURTAS)
Pascale LABBE (donne pouvoir à Maryse LAURENT)
Luc STRIDE (donne pouvoir à Annie LABBE)
Pascal DUBRUNFAUT (donne pouvoir à Christine ORAIN-GROVALET)

SECRETARE DE SEANCE : Gabrielle GOUEDARD

Membres en exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

PERSONNEL COMMUNAL

2024-823 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. LE MAIRE annonce qu'à l'occasion des mouvements de personnel (mobilités externes, départs en retraite, recrutements, promotions internes...) et afin de mettre à jour le tableau des effectifs, plusieurs modifications doivent être apportées à ce dernier.

Ainsi, au sein des effectifs de la Ville, il conviendrait :

- de créer un poste à temps complet dans le cadre d'emploi des techniciens, afin de permettre la nomination d'un agent à ce grade dans le cadre de la promotion interne.
- de créer un poste à temps complet dans le cadre d'emploi des animateurs, afin de permettre la nomination d'un agent à ce grade dans le cadre de la promotion interne.
- de créer un poste à temps non complet (6h45) dans le cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique afin de nommer un agent chargé de l'enseignement des cours de danse. Cet agent occupe les mêmes fonctions en tant que contractuel et remplace un autre agent employé en CDI depuis son départ de la collectivité. L'agent concerné peut être titularisé dans le cadre d'une procédure particulière liée à son statut de travailleur handicapé.

- de créer deux postes à temps complet dans le cadre d'emploi des adjoints du patrimoine.

Le premier permettra la nomination d'un agent contractuel qui remplaçait un agent titulaire en disponibilité. Ce dernier a été radié des effectifs car il était arrivé au terme de ses droits statutaires et a souhaité quitter définitivement la collectivité.

Le second poste permettra de recruter un nouvel agent dans le cadre d'emploi des adjoints du patrimoine, en prévision d'un départ en retraite. Le poste laissé vacant suite au départ en retraite sera pourvu en interne.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide**, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **DE CREER** les emplois suivants :

- 1 poste à temps complet dans le cadre d'emploi des techniciens.
- 1 poste à temps complet dans le cadre d'emploi des animateurs.
- 1 poste à temps non complet (6h45) dans le cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique.
- 2 postes à temps complet dans le cadre d'emploi des adjoints du patrimoine.

- **D'ADOPTER** le tableau des effectifs ainsi modifié et joint en annexe.

A Ploufragan, le 10 octobre 2024

LE MAIRE
Rémy MOULIN



LA SECRETAIRE DE SEANCE
Gabrielle GOUEDARD

VILLE DE PLOUFRAGAN - TABLEAU DES EFFECTIFS - 08/10/2024

Publié le

2024

ID : 022-212202154-20241008-DB20248OCT823-DE

CADRES D'EMPLOIS	GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES (ETP)	EFFECTIFS POURVUS (ETP)	DONT TNC
directeur général des services	directeur général des services	A	1	1	-
SECTEUR ADMINISTRATIF					
attachés	attaché hors classe	A	8		-
	attaché principal			5	
	attaché			2	-
rédacteurs	rédacteur principal 1ère classe	B	6	0	-
	rédacteur principal 2ème classe			1	-
	rédacteur			4	-
adjoints administratifs	adjoint Administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	18	12	-
	adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe			3	-
	adjoint administratif			2	-
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			33	30	0
SECTEUR TECHNIQUE					
ingénieurs	ingénieur principal	A	1	1	-
	ingénieur			0	-
techniciens	technicien principal de 1ère classe	B	6	2	-
	technicien principal de 2ème classe			2	-
	technicien			1	-
agents de maîtrise	agent de maîtrise principal	C	17	4	-
	agent de maîtrise			12	-
adjoints techniques	adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	59	14	-
	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe			19	-
	adjoint technique			24	1
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			83	79	1
SECTEUR SOCIAL					
agents spécialisés des écoles maternelles	ATSEM principale de 1ère classe	C	5	2	-
	ATSEM principale de 2ème classe			3	-
TOTAL FILIERE SOCIALE			5	5	0
SECTEUR SPORTIF					
éducateurs des APS	éducateur des APS principal de 1ère classe	B	2	1	
	éducateur des APS principal de 2ème classe				
	éducateur des APS			1	-
TOTAL FILIERE SPORTIVE			2	2	0
SECTEUR CULTUREL					
bibliothécaires	bibliothécaire	A	1	1	-
assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	assistant de conservation principal 1ère cl	B	3	1	-
	assistant de conservation principal 2ème cl			1	
	assistant de conservation			0	-
adjoints du patrimoine	adjoint du patrimoine ppl de 1ère classe	C	7	4	
	adjoint du patrimoine ppl de 2ème classe			0	
	adjoint du patrimoine			1	-
assistants d'enseignement artistique	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	7.0775	1.225	1.225
	assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe			2.475	2.475
professeurs d'enseignement artistique	professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	0.5625	0.5625	0.5625
TOTAL FILIERE CULTURELLE			18.64	12.26	4.26

mis sur internet le 14 octobre 2024

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le

ID : 022-212202154-20241008-DB20248OCT823-DE

SECTEUR POLICE MUNICIPALE					
chefs de service de police municipale	chef de service de Police municipale principal de 2ème classe	B			
agents de police municipale	brigadier chef principal	C	1	1	
	gardien - brigadier				-
TOTAL FILIERE SECURITE			2	2	0
SECTEUR ANIMATION					
animateurs	animateur principal 1ère classe	B	6	1	
	animateur principal 2ème classe			2	
	animateur			1	-
adjoints d'animation	adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	23	6	
	adjoint d'animation principal de 2ème classe			5	-
	adjoint d'animation			10	-
TOTAL FILIERE ANIMATION			29	25	0
TOTAL (hors CDI)			172.64	155.26	5.26
EMPLOIS PERMANENTS CDI					
assistants d'enseignement artistique	assistants d'enseignements artistiques principaux de 2ème classe	B	0.3	0.3	0.3
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS CDI			0.3	0.3	0.3
TOTAL GENERAL			172.94	155.56	5.56